FRC 4. 30850
30850
Case
FRC
13122

COMPTE RENDU

A LA CONVENTION NATIONALE,

PAR SALICETI,

REPRÉSENTANT DU PEUPLE.

CONVENTION NATIONALE.

COMPTE RENDU

A LA CONVENTION NATIONALE,

En exécution du décret du 21 nivôse, an 3,

PAR SALICETI,

REPRÉSENTANT DU PEUPLE,

Pour ses cinq missions, en Corse, à l'armée dirigée contre Toulon, à l'expédition d'Oneille, près l'armée d'Italie, et à Toulon, pour y diriger les opérations militaires d'une opération secrète.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

PREMIÈRE MISSION.

EN CORSE.

A l'époque où les Anglais déclarèrent la guerre à la France, la Convention nationale sentit la nécessité de déléguer en Corse des représentans du peuple. Elle nomma, le premier février

1793, pour ce département, Lacombe-St-Michel, Delcher et moi. Nous reçûmes, pour subvenir aux frais de cette mission,

SAVOIR :

Recette.

	En assignats.	En numéraire.
De la trésorerie nationale, le 8 février 1793, six mille livres en assignats, ci	6,000ᵗᵗ	
Ledit jour (les assignats n'ayant point de cours en Corse) nous reçûmes de la trésorerie nationale dix-huit mille livres en numéraire, ci	. . . . .	18,000ᵗᵗ
Revenu à Paris avec Delcher, au mois de juillet, pour rendre compte à la Convention nationale de la situation de la Corse, j'en repartis dans les premiers jours d'août, pour aller rejoindre mon collègue Lacombe-St-Michel ; je retirai à cette époque de la trésorerie nationale dix mille livres en assignats, ci	10,000	
A Marseille, vers la fin d'août, de mon collègue Bô, qui y avoit été détenu à son passage avec Antiboul, six mille livres en numéraire, ci	. . . . .	6,000
Recette . . . { En assignats	16,000	
{ En numéraire	. . . .	24,000
TOTAL général de la recette . .	40,000ᵗᵗ	

Dépense (1).

	En assignats.	En numéraire.
En partant de Paris, pour achat d'une voiture qui a été depuis remise au dépôt, dix-huit cents livres en assignats, ci	1,800ᵗᵗ	
Pour frais de poste et nourriture de Paris jusqu'en Corse, cinq mille deux cents livres en assignats, ci	5,200	
Dépensé en Corse pendant notre séjour jusqu'à la fin de juin 1793, tant en frais de voyages, frais de bureau, que pour notre nourriture, dix mille huit cents livres en numéraire, ci	. . . . .	10,800ᵗᵗ
Laissé à Lacombe-St-Michel, pour continuer sa mission, à mon départ de Corse, deux mille quatre cents livres en numéraire, ci	. . . . .	2,400
Pour frais de notre voyage à Paris, Delcher et moi, au mois de juillet 1793, à l'effet de donner des renseignemens à la Convention nationale sur la situation de la Corse, quatre mille deux cents livres en assignats, ci	4,200	
Pour achat d'un cabriolet à Lyon, ayant été obligé de laisser notre voiture en arrière, pour nous soustraire aux poursuites des Marseillais, huit cents livres en assignats, ci	800	
	12,000	13,200

(1) Les dépenses relatives à la mission de Corse sont communes avec Delcher et Lacombe-St-Michel.

	En assignats.	En numéraire
Report	12,000ᵗᵗ	13,200
Donné au citoyen Atrux, secrétaire des représentans revenus à Paris avec Delcher et moi, huit cents livres en assignats, ci	800	
Frais de mon voyage pour retourner en Corse, au mois d'août 1793, ensuite du décret de la Convention nationale qui m'y déléguoit de nouveau, trois mille quatre cents livres en assignats, ci	3,400	
Dépense . . { En assignats	16,000	
{ En numéraire	. . . . .	13,200
Total général de la dépense . .	29,200ᵗᵗ	

Il résulte du compte ci-dessus, que la recette étant de vingt-quatre mille livres en numéraire et seize mille livres en assignats, et la dépense de toute la commission de treize mille deux cents livres en numéraire et seize mille livres en assignats, il est resté entre mes mains une somme de dix mille huit cents livres en numéraire, dont je vais rendre compte dans les dépenses faites pendant le cours de ma mission à l'armée dirigée contre Toulon, ainsi qu'il est spécifié ci-après, savoir :

SECONDE MISSION.

Armée sous Toulon.

Toulon ayant été livré aux Anglais, je ne pus continuer ma mission pour la Corse. Je fus, par décret de la Convention nationale, des premiers jours de septembre 1793, délégué près l'armée dirigée contre Toulon.

Recette.

	En assignats.	En numéraire.
Il me restoit entre les mains la somme de dix mille huit cents livres en numéraire, provenant des fonds destinés pour la mission de Corse, ci		10,800ᵗᵗ
Reçu, du premier septembre 1793, au 28 frimaire, an 2, du payeur de l'armée dirigée contre Toulon, quinze mille livres en assignats, ci	15,000ᵗᵗ	
Depuis le premier nivôse jusqu'au premier thermidor, du payeur de l'armée dix-neuf mille livres en assignats, ci	19,000	
Recette . . . En assignats	34,000	
En numéraire	. . . . .	10,800
Total général de la recette . .	44,800ᵗᵗ	

Nota. Je ne porte pas en recette les cent mille livres en espèces adressées par le payeur de Marseille, d'après la réquisition d'Albitte, aux représentans du peuple près l'armée sous Toulon. Ces fonds ont été trouvés dans la chambre de mon collègue Gasparin, après sa mort, et, par mon ordre, versés dans la caisse du payeur de l'armée, ainsi qu'il résulte du reçu signé Berrier, du 8 frimaire, an 2.

Dépense.

Depuis le premier septembre 1793, jusqu'au 28 frimaire, époque de la reprise de Toulon par les troupes de la République, pour frais d'impression, commis, pour ma nourriture et celle des personnes qui étoient avec moi, ainsi que pour frais de différens voyages à Marseille, à l'effet d'y presser l'arrivage des subsistances de l'armée et des autres objets qui lui

	En assignats.	En numéraire.
étoient nécessaires, treize mille livres en assignats, ci	13,000ᵗᵗ	
Frais de voyage pour aller à Paris et revenir à Toulon, avec un courrier, au mois de ventôse, an 2, pour rendre compte au comité de salut public de la situation du midi, et notamment de l'armée d'Italie, sept mille livres en assignats, ci	7,000	
Donné au citoyen Dalons, adjudant général, envoyé près le comité de salut public par le représentant Lacombe-Saint-Michel, pour les dépenses de son voyage, ainsi qu'il résulte de son reçu, en date du 12 floréal, quatre mille livres en assignats, ci	4,000	
Au citoyen Lejuge, envoyé par le même, sur son reçu, en date du 24 nivôse, deux mille livres en assignats, ci	2,000	
Au même, sans reçu, quatre cents livres, ci	400	
A un commissaire envoyé dans les ports d'Agde, Cette et Marseille, pour y presser l'envoi des objets nécessaires au service de la marine à Toulon, neuf cents livres en assignats, ci	900	
A Joseph, patron d'une gondole génoise, expédiée de Toulon à Calvi, en Corse le 2 nivôse, pour y porter la nouvelle de la reprise de Toulon, ainsi qu'il conste par son reçu en date		
	27,300	

	En assignats.	En numéraire.
Report	27,300ᵗᵗ	
dudit jour, quinze cents livres en numéraire, ci	. . . . .	1,500
Au citoyen Bénédetti, capitaine de la seizième demi-brigade, chargé d'accompagner à Saint-Florent le troisième bataillon de l'Isère, qui revint à Hières à cause du mauvais temps, trois cents livres en numéraire, ci	. . . . .	300
Au citoyen Valeri, adjudant général, envoyé de Toulon à Gênes, à l'effet d'y presser, de concert avec le consul de la République française, l'envoi des subsistances à Bastia, à l'époque où cette place étoit bloquée par les Anglais, six cents livres en numéraire, ci	. . . . .	600
Pour frais de nourriture, de bureaux, de commis, et autres dépenses extraordinaires, depuis le premier nivôse jusqu'au premier thermidor, six mille sept cents livres, ci	6,700	
Dépense . . { En assignats	34,000	
{ En numéraire	. . . . .	2,400
Total général de la dépense . .	36,000ᵗᵗ	

Il résulte de ce compte, que, depuis le premier septembre 1793 jusqu'au premier thermidor, an 3 de la République, la dépense en assignats ayant été égale à la recette, et la recette en numéraire ayant été de dix mille huit cents livres, et la dépense de deux mille quatre cents livres, je reste comptable d'une somme de huit mille quatre cents livres en espèces, provenant de la première recette des fonds destinés à la mission de Corse,

et dont je vais rendre compte ci-après dans les dépenses de ma mission à l'expédition d'Oneille.

TROISIÈME MISSION.

Expédition d'Oneille.

Le comité de salut public, par son arrêté du 19 ventôse, me chargea, conjointement avec mes collègues à l'armée d'Italie, de diriger l'expédition d'Oneille. La recette et les dépenses relatives à cette expédition ont été faites en numéraire, les opérations devant s'effectuer partie sur le territoire de Gênes, et partie en Piémont.

Recette.

	En numéraire.
Il restoit entre mes mains, d'après le compte ci-dessus, la somme de huit mille quatre cents livres en numéraire, provenant des fonds de la commission de Corse, ci	8,400ᵗᵗ
Reçu du payeur de la guerre, à Toulon, en petites pièces d'or trouvées dans la selle du courier d'Espagne, pris sur le brigantin qui alloit en Italie, et qui avoient été déposées chez ledit payeur par ordre des représentans du peuple, deux mille trois cents livres, ci	2,300
Total général de la recette	10,700ᵗᵗ.

Dépense.

	En numéraire.
Pour me rendre de Nice à Oneille, avec l'armée, trois cent soixante-quinze livres, ci	375ᵗᵗ
Achat de souliers pour les soldats à Piève, sur le territoire de Gênes, le 26 germinal an 2, dans une circonstance où ils en avoient le plus pressant besoin, et où ceux qui étoient expédiés de Nice n'étoient pas arrivés, ainsi qu'il conste par le reçu de l'adjudant général Ottavy, chef de l'état-major de l'expédition, quatorze cent quarante livres, ci	1,440
A un courrier expédié au chargé d'affaires à Gênes, trois cents livres, ci	300
Donné à différens guides génois dans le courant de l'expédition, cinq cent soixante-une livres, ci	561
Au commissaire national à Oneille, deux cent quarante livres, ci	240
A l'adjudant général Galeazzini, arrivé à Garessio en Piémont, chargé de dépêches du représentant du peuple Lacombe-Saint-Michel, pour lui fournir les moyens de retourner en Corse, six cents livres, ci	600
Pour frais de ma nourriture et de celle des personnes qui étoient avec moi, pendant un mois et demi, douze cents livres, ci	1,200
Frais de voyage pour retourner de Garessio à Nice, après l'expédition, deux cent quarante livres, ci	240
TOTAL général de la dépense	4,956ᵗᵗ

La recette étant de dix mille sept cents livres, et la dépense de quatre mille neuf cent cinquante-six livres, il en résulte qu'il

restoit entre mes mains, après l'expédition d'Oneille, la somme de cinq mille sept cent quarante-quatre livres en numéraire, dont je vais justifier l'emploi dans les dépenses de ma mission près l'armée d'Italie.

QUATRIÈME MISSION.

Armée d'Italie.

Au commencement du mois de messidor, je reçus ordre à Toulon, du comité de salut public, de me rendre près l'armée d'Italie.

Recette.

	En assignats.	En numéraire.
Il restoit entre mes mains, après l'expédition d'Oneille, cinq mille sept cent quarante-quatre livres, ci	. . . . .	5,744ᵗᵗ
Reçu du payeur de l'armée d'Italie, le 11 vendémiaire, six mille livres en assignats, ci	6,000ᵗᵗ	
Recette . . (En assignats	6,000	
(En numéraire	. . . . .	5,744
Total général de la recette . .	11,744ᵗᵗ	

Dépense.

	En assignats.	En numéraire.
Frais de voyage de Toulon à Nice, quatre cent cinquante livres en assignats, ci	450ᵗᵗ	
Pour me rendre de Nice à l'armée des Alpes, le 14 messidor, à l'effet de me concerter avec les représentans qui se trouvoient près cette armée, sur les opérations ordonnées par le gouvernement, et revenir à Nice, escorté par dix gendarmes nourris à mes frais, sept cent soixante livres en numéraire, ci	. . . . .	760ᵗᵗ
Frais de voyage pour aller de Nice à Loano et à Cairo, en Piémont, pour y attaquer les Autrichiens, qui menaçoient de nous couper sur le territoire de Gênes, deux cent quarante livres en numéraire, ci	. . . . .	240
A deux courriers envoyés au chargé d'affaires à Gênes, sept cents livres en numéraire, ci	. . . . .	700
Au courrier expédié de Cairo à la Convention nationale, pour ses frais de route en pays conquis jusqu'à Nice, cent soixante-quinze livres en numéraire, ci	. . . . .	175
Pour ma nourriture en pays conquis et sur le territoire de Gênes, pendant un mois, onze cents livres en numéraire, ci	. . . . .	1,100
Pour revenir de Cairo à Nice, en passant par Savona et Finale, trois		
	450	2,975

	En assignats.	En numéraire.
Report	450ᵗᵗ	2,975ᵗᵗ
cent soixante-neuf livres en numéraire, ci	. . . . .	369
Nourriture, frais de bureaux, de commis, à Nice, depuis mon retour de l'expédition de Cairo, jusqu'à mon départ pour Paris, au mois de vendémiaire, et frais de voyage de Nice à Paris, cinq mille cinq cent cinquante livres en assignats, ci	5,550	
Dépense . . { En assignats	6,000	
Dépense . . { En numéraire	. . . . .	3,344
Total général de la dépense . .		9,344ᵗᵗ

La recette pour ma mission près l'armée d'Italie étant de 11,744 liv., savoir, 6,000 liv. en assignats et 5,744 liv. en numéraire, et la dépense, de 9,344 liv., savoir, 6,000 liv. en assignats et 3,344 liv. en numéraire, il restoit entre mes mains la somme de 2,400 liv. en numéraire, que j'ai remis en or, le 14 brumaire, au comité des inspecteurs du palais national, ainsi qu'il résulte du reçu dudit jour du citoyen Petitvienet, secrétaire-commis de la Convention nationale, au bureau des mandats.

CINQUIÈME MISSION.

A Toulon.

Le 19 brumaire, je fus chargé, par un arrêté du comité de salut public, de me rendre à Toulon, pour y préparer des opérations militaires qui avoient pour but une expédition secrète. Je partis de Paris le 26 brumaire, pour me rendre près l'armée d'Italie.

Recette.

	En assignats.
Reçu du payeur de la guerre, à Toulon, douze mille livres en assignats, ci	12,000ᵗᵗ
TOTAL de la recette	12,000ᵗᵗ

Dépensé.

	En assignats.
Pour frais de voyage de Paris à Nice, avec un courrier, quatre mille livres, ci	4,000ᵗᵗ
Nourriture à Toulon, avec mon collègue Ritter, et à Marseille, pendant l'espace de trois mois, cinq mille livres, ci	5,000
Parti de Toulon pour me rendre à Paris, le 27 pluviôse, époque à laquelle j'ai reçu mon rappel, j'ai dépensé pour frais de voyage trois mille livres, ci	3,000
TOTAL de la dépense	12,000ᵗᵗ

Il résulte du compte général ci-dessus, que pendant l'espace de vingt-trois mois de mission, en y comprenant la dépense de trois représentans du peuple en Corse et quatre voyages à Paris, la dépense a été de quatre-vingt-quatorze mille trois cents livres.

Fait à Paris le 20 germinal, l'an troisième de la République une et indivisible.

Dans le cours de toutes les missions ci-dessus, je n'ai imposé ni reçu aucune taxe extraordinaire.

Signé, SALICETI.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE,
Floréal, an III.